

9. CHOIX D'UN NOUVEAU SECRETAIRE

Le major A. G. Berdez a été nommé Secrétaire du C.I.O. en remplacement de M. F. Aukenthaler, qui a demandé à être relevé de ses fonctions.

10. LE SECRETARIAT

Le Secrétariat du C.I.O. est installé à Mon REPOS, LAUSANNE, SUISSE.

Toute la correspondance doit y être adressée.

Adresse Télégraphique: CIO - LAUSANNE.

11. REUNION DE LA COMMISSION EXECUTIVE, PARIS, NOVEMBRE, 1925.

La commission Exécutive du C.I.O. s'est réunie à Paris les 3, 4, 5, 6, et 7 Novembre 1925. Elle a décidé d'établir un REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR, dont le projet sera élaboré par le Président du C.I.O. Il est d'ores et déjà entendu que les décisions seront prises en commun, que la correspondance officielle sera signée soit par le Président, soit par le Secrétaire, par ordre, au nom du Président ou de la Commission Exécutive, et que copies des pièces importantes seront envoyées aux membres de la Commission Exécutive.

Il a été décidé d'établir un SECRETARIAT PERMANENT à Lausanne dont le major A. G. Berdez a été nommé le Secrétaire en remplacement de M. Aukenthaler, dont la démission a été acceptée.

Il a été également décidé de publier un BULLETIN OFFICIEL en français, allemand, anglais et espagnol.

La Commission a étudié les MODIFICATIONS A APPORTER AUX STATUTS ET AUX REGLES GENERALES, afin de les mettre en harmonie avec les Décisions et les Vœux du Congrès, et de la Session du C.I.O., Prague, mai 1925.

La Commission Exécutive s'est occupée du REGLEMENT DES JEUX D'HIVER et a prié le Secrétaire de se mettre en rapport avec toutes les Fédérations Internationales participant aux Jeux Olympique pour décider du Programme de ces Jeux et du nombre de participants dans les épreuves de chaque sport.

Le JURY des concours pour la MEDAILLE OLYMPIQUE a été désigné. Il sera composé du Président du C.I.O. du comte Clary (France), du Comte de Penha-Garcia (Portugal), du Comte de Rosen (Suède), de Mr. Krogius (Finlande), et de Mr. G. Devreese. La Commission Exécutive rappelle que la date de de clôture du concours national pour la nouvelle médaille des Jeux Olympiques a été reportée au 31 mars 1926. Les modèles primés devront être adressés par les Comités Olympiques Nationaux au Président du C.I.O., 23, rue du Trône à Bruxelles, avant le 31 décembre 1926.

Le JURY DES CONCOURS D'ART aux Jeux de la IXe Olympiade (Amsterdam 1928) a également été désigné et sera composé du Président et du Vice-Président du Comité organisateur des Jeux, auxquels le C.I.O. a adjoint MM. de Beïstegui (Mexique) Comte Clary (France), Prince Lubomirski (Pologne), Comte de Penha-Garcia (Portugal), Comte de Rosen (Suède), et Général Sherill (Etats-Unis), qui pourront faire appel à des spécialistes à titre consultatif.

La Commission Exécutive a reçu: Mr. Gaston Vidal, le Président et le Secrétaire du Bureau Permanent des Fédérations Internationales Sportives, accompagnés de Mr. Rimet, Président de la Fédération Internationale de Football Association, qui ont développé le vœu émis à Prague par les Fédérations Internationales.

La Commission a ensuite reçu successivement:

- le Comité Exécutif des Jeux de la IXe Olympiade (Amsterdam 1928) avec lequel ont été examinés les problèmes relatifs aux différents Stades, au logement des athlètes, etc.

- le Président de la Fédération Internationale de Gymnastique, au sujet de la question d'une seule Fédération par sport dans les Jeux Olympiques.

- le Secrétaire Général de l'Union Internationale de Tir, accompagné de Mr. Linden, chargé de présenter au C.I.O. une requête de la part de l'Union de Tir néerlandaise.

- Mr. Bolanachi, membre du C.I.O., qui l'a mise au courant du Programme et de l'Organisation des Jeux Africains qui doivent avoir lieu à Alexandrie en 1927 sous la haute direction des Fédérations Nationales d'Egypte et le Règlement des Fédérations Internationales.

- Mr. Petitjean, Commissaire international des Sports de la Confédération internationale des Etudiants, accompagné de Mr. Antébi, vice-président de la CIO, qui ont été entendus au sujet des Jeux Universitaires de Rome en 1926.

La Commission Exécutive a pris connaissance:

- d'une lettre du Comité organisateur des Jeux de l'Amérique Centrale, Mexico 1926.

- d'une lettre de la Fédération Internationale Aéronautique.

- d'une lettre de l'Union cycliste internationale relative aux championnats du monde.

- d'une lettre de la Fédération Internationale de Football Association l'informant que cette Fédération considèrera comme amateurs les joueurs qui n'auront pas, à partir du 1er octobre 1925, reçu des compensations pour salaire perdu. Cette décision a été approuvée par la Commission Exécutive.

- de la correspondance échangée avec la Fédération internationale des Sociétés d'Aviron, Mr. Baud, Président de la F. I. S. A., ayant été empêché de se rendre à Paris.

La Commission exécutive s'est mise en rapport avec l'Union internationale des chemins de fer, relativement au TRANSPORT DES ATHLETES ET DES OFFICIELS à l'occasion des Jeux Olympiques.

Elle s'est occupée de la réunion du C.I.O. à Lisbonne (mai 1926) et a décidé d'inviter MM. le colonel Thompson et Rousseau, membres de la commission chargée d'élaborer le règlement des Congrès et se rendre à Lisbonne à cette occasion.

Avant de clôturer sa session, la Commission Exécutive a décidé de protester avec la dernière énergie contre l'emploi des mots «Olympique» et «Olympiade» qu'il considère comme sa propriété et dont l'emploi abusif serait de nature à apporter la plus grande confusion.

12. LES JEUX DE L'AMERIQUE CENTRALE 1926.

La «Juta Nacional» constituée à Mexico en décembre 1924, ne put alors se mettre à la besogne, parce qu'elle manquait des moyens financiers nécessaires pour assumer la réalisation des Jeux Centre Américains conformément à l'article 5 de la «Carta fundamental».

Diverses démarches furent faites auprès du Président de la République et des Ministres des Relations Extérieures et de l'Instruction Publique. Grâce à l'influence bienveillante du premier de ces ministres et de son frère, Mr. Moises Saenz, sous secrétaire au département de l'Instruction Publique, ce dernier ministère promit formellement l'appui financier nécessaire pour la réalisation des Jeux.

En remplacement de Mr. Peraltà, démissionnaire, le ministère de l'Instruction Publique désigna comme son représentant